



RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00230

Numéro SIREN : 414 563 262

Nom ou dénomination : AU RELAIS TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2017 sous le numéro de dépôt 4465

Désignation de l'entreprise : Sarl AU RELAIS TELECOM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 57 avenue de l'Europe 60280 VENETTE		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 41456326200222		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31/12/2016	
		Brut	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	BA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail : 240 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise Sarl AU RELAIS TELECOMNéant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 430 000)	DA	430 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	46 050
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	14 688
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	60 338
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	107 975
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	659 051
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	218 359
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	330 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	9 967
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	921 204
	Dettes fiscales et sociales	DY	261 698
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	962
	Autres dettes	EA	50 184
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 792 375
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 451 426
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Ecart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 680 490
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Sarl AU RELAIS TELECOM

Néant ☐ *

		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	2 003 453	FB		FC	2 003 453	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	3 829 940	FH		FI	3 829 940	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	5 833 393	FK		FL	5 833 393	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	4 094	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	96 148	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	2 799	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 936 434	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	3 668 540	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	323 384	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	615 894	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	42 062	
	Salaires et traitements *						FY	755 221	
	Charges sociales (10)						FZ	311 753	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	68 542	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	3 849	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 789 245	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	147 190	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	7 024	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	7 024		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-7 024		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	140 166		

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise <u>Sarl AU RELAIS TELECOM</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 41		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 35 150		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 35 191		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-35 191		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-3 000		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 936 434		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 828 459		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	107 975		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1 30 923	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Amendes et pénalités		41			
VNC Cession Immobilisation		35 000			
Dommages et Intérêts		150			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise **Sarl AU RELAIS TELECOM**Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
				1		2		3			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	296 731	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KN		KO		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	973 587	KW		KX			
		Matériel de transport *		KY	51 072	KZ		LA	47 476		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	116 795	LC		LD	2 387		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes		LK		LL		LM				
	TOTAL III		LN	1 141 454	LO		LP	49 863			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T				
	Autres participations		8U		8V		8W				
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S				
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	36 931	1U		1V	-45			
	TOTAL IV		LQ	36 931	LR		LS	-45			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 475 116	ØH		ØJ	49 818		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virements de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	35 000	LW	261 731		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobi-lisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	973 587	MO		
		Matériel de transport	IV		MP	11 167	MQ	87 382	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	119 182	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	11 167	NH	1 180 150	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	36 886	2G		
	TOTAL IV		13		NJ		NK	36 886	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK	46 167	ØL	1 478 767	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Exercice N clos le 31/12/2016

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.
Désignation de l'entreprise : Sarl AU RELAIS TELECOMNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise Sarl AU RELAIS TELECOM										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	21 731	PF		PG		PH	21 731	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	799 425	QE	65 459	QF		QG	864 883	
	Matériel de transport		QH	51 072	QI	1 528	QJ	11 167	QK	41 434	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	115 396	QM	1 555	QN		QO	116 951	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	965 894	QV	68 542	QW	11 167	QX	1 023 269	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	987 625	ØP	68 542	ØQ	11 167	ØR	1 045 000	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise Sarl AU RELAIS TELECOM Néant ☐ *						
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	65 226	6P	65 226	6S
	Sur comptes clients	6T		6U		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		7A
	TOTAL III	7B	65 226	TY	65 226	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	65 226	UB	65 226	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	65 226	
		- financières	UG	UH		
		- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Désignation de l' entreprise : Sarl AU RELAIS TELECOM Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	36 886	UV		UW	36 886				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	739 606		739 606						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	70 928		70 928					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	29 075		29 075					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	11 328		11 328					
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	20 000		20 000						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 066		1 066						
	Charges constatées d'avance	VS	164 075		164 075						
	TOTAUX		VT	1 072 965	VU	1 036 079	VV	36 886			
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	218 359		116 441		101 918				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	330 000		330 000						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	921 204		921 204						
Personnel et comptes rattachés		8C	82 097		82 097						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	49 004		49 004						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	113 219		113 219						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	17 377		17 377						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	962		962						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	50 184		50 184						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 782 408	VZ	1 680 490		101 918				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	47 900	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	123 801	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

INFORMATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 38-2 DE L'ANNEXE 3 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément à la réglementation française en vigueur sans aucune dérogation aux principes généraux.

MODIFICATIONS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION ET LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Néant

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER

a) Produits à recevoir

Ci-joint

b) Charges à payer

Ci-joint

PRODUITS ET CHARGES FIGURANT AU BILAN SOUS LES POSTES "COMPTES DE REGULARISATION"

a) Charges constatées d'avance

Ci-joint

b) Charges à répartir

Néant

c) Produits constatés d'avance

Néant

INFORMATIONS	NOTE N°	OBSERVATIONS
I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	0*	X
II - REGLES ET METHODES COMPTABLES	1*	X
III - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN & AU COMPTE DE RESULTAT		
a) Capital et réserves		
- Capital social	2	X
- Parts bénéficiaires	3	NEANT
- Ecart de réévaluation	4	NEANT
b) Provisions		
- Etat des provisions	5	X
c) Actif immobilisé & amortissements		
- Etat de l'actif immobilisé	6	X
- Etat des amortissements	7	X
- Immobilisations incorporelles		
. Frais d'établissement	8*	NEANT
. Frais de recherche et de développement	9*	NEANT
. Fonds commercial	10*	X
. Autres immobilisations incorporelles	11	X
- Immobilisations corporelles	12	X
- Immobilisations financières		
. Titres immobilisés	13	NEANT
. Créances immobilisées	14	X
d) Actif circulant & dettes		
- Stock et en-cours	15	X
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles	16	NEANT
- Créances et dettes	17	X
- Etat des échéances des créances et dettes	18	X
- Avances aux dirigeants	19	X
- Valeurs mobilières de placement	21	NEANT
- Différence d'évaluation sur titres de placement	22	NEANT
- Disponibilités	23	X
e) Comptes de régularisation		
- Charges et produits constatés d'avance	24*	X
- Charges à répartir	25*	NEANT
f) Autres éléments du bilan		
- Primes de remboursement des obligations	26*	NEANT
- Ecart de conversion (actif-passif)	27	NEANT
g) Eléments concernant plusieurs postes du bilan	28*	X
h) Compte de résultat		
- Charges & produits financiers concernant les entreprises liées	32	NEANT

INFORMATIONS	NOTE N°	OBSERVATIONS
IV -ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
. Dettes garanties par des sûretés réelles	35*	X
. Montant des engagements financiers hors crédit-bail	36*	NEANT
. Informations en matière de crédit-bail	37*	NEANT
. Engagements en matière de pensions & retraites	38	NEANT
. Identité de la société consolidante	40	NEANT
. Liste des filiales & participations	41*	NEANT
. Droit Individuel à la Formation	42	NEANT

L'entreprise n'est pas concernée par les notes 20, 29, 30, 31, 33, 34, 39 & 42.

(*) Information obligatoire

(NS) : Information non significative.

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

NOTE 0

NEANT

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

NOTE 1

Les comptes annuels ont été établis conformément à la réglementation française en vigueur sans aucune dérogation aux principes généraux.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

. d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), pour un montant de 31 928 euros.

Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière de maintien de l'emploi et de la trésorerie

**III - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AU BILAN & AU COMPTE DE RESULTAT****CAPITAL ET RESERVES****. CAPITAL SOCIAL**

NOTE 2

Catégorie des Parts ou actions	NOMBRE DE TITRES				Valeur nominale
	en début d'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	à la clôture de l'exercice	
Parts sociales	2150			2150	200 €

PROVISIONS**. ETAT DES PROVISIONS**

NOTE 5

Cf tableau fiscal 7 DGFIP N° 2056

ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS**. ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**

NOTE 6

Cf tableau fiscal 5 DGFIP N° 2054

ETAT DES AMORTISSEMENTS

NOTE 7

Cf tableau fiscal 6 DGFIP N° 2055

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- FONDS COMMERCIAL

NOTE 10

	VALEUR BRUTE AU BILAN	TAUX D'AMORTIS- SEMENTS
Droits au bail Eléments acquis du fonds de commerce Eléments du fonds de commerce reçu en apport Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation	240 000	Non amorti

- AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

NOTE 11

	VALEUR BRUTE AU BILAN	TAUX D'AMORTIS- SEMENTS
Logiciels	21 731	100%

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

NOTE 12

La valeur brute des immobilisations corporelles inscrites à l'actif correspond au coût d'acquisition des biens augmenté, le cas échéant, des coûts de mise en état d'utilisation et à l'exclusion de toute charge financière.

	<u>DUREE</u>	<u>METHODE</u>
Agencements et aménagements	3/10 ans	Dégress/lin.
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Mobilier	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau	2/5 ans	Dégress/lin.

Aucun composant n'a été identifié. Aucun indice de perte de valeur n'a été repéré. Les amortissements calculés sont fonction de la durée d'utilisation des biens.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

- CREANCES IMMOBILISEES

NOTE 14

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées ont été évaluées à leur valeur nominale.

ACTIF CIRCULANT ET DETTES

STOCKS ET EN-COURS

NOTE 15

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles ont le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

CREANCES ET DETTES

NOTE 17

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances, ont le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

NOTE 18

Cf tableau fiscal 8 DGFIP N° 2057

Informations complémentaires :

. Prêts participatifs inclus dans les créances : NEANT

. Emprunts participatifs inclus dans les dettes : NEANT

AVANCES AUX DIRIGEANTS

NOTE 19

Conformément à l'article L 223-21 du Code de Commerce, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

DISPONIBILITES

NOTE 23

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

COMPTE DE REGULARISATION

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

NOTE 24

	EXPLOITATION	FINANCIER	EXCEPTIONNEL	TOTAL
Charges constatées d'avance	164 075			164 075
Produits constatés d'avance				

ELEMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DU BILAN**NOTE 28**

ACTIF	PRODUITS A RECEVOIR	EFFETS DE COMMERCE	ENTREPR. LIEES
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés	624 849		
Autres créances	11 469		
Capital souscrit, appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Charges à répartir			
Charges constatées d'avance	164 075		
Ecart de conversion			
TOTAL	800 393		

PASSIF	CHARGES A PAYER	EFFETS DE COMMERCE	ENTREPR. LIEES
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	240		
Emprunts et dettes financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 889		
Dettes fiscales et sociales	67 656		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	184		
Produits constatés d'avance			
Ecart de conversion			
TOTAL	91 969		

IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

NOTE 35

NATURE DE LA DETTE	MONTANT GARANTI PAR DES SURETES REELLES	NATURE DE LA SURETE CONSENTIE
Emprunt BNP Paribas 140 000 € (164560)	61 547,70	NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE DE LAON CC
Emprunt CIC 136 000 € (164550)	55 425,40	NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE DE COMPIEGNE
Emprunt BNP Paribas 95 000 € (164590)	39 825,39	NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE DE NOGENT/OISE
Emprunt BNP Paribas 150 000 € (164600)	13 420,92	
Emprunt CIC 47 900 € (164260)	47 900,00	NANTISSEMENT DU VEHICULE

ENGAGEMENT PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES

NOTE 38

La convention collective appliquée (Commerces de détail non alimentaires) au sein de l'entreprise prévoit en ses articles 6 et 7, le versement d'une indemnité de fin de carrière calculée comme suit :

. En cas de mise à la retraite :

- 1/10^e de mois par année, de 2 ans à moins de 5 ans d'ancienneté
- 1/10^e de mois par année, à compter de la première année + 1/15^e de mois par année au delà de la 5^{ème} année, de 5 ans à 10 ans d'ancienneté
- 1/10^e de mois par année, à compter de la première année, 5/15^e de mois + 1/10^e de mois par année au delà de la 10^{ème} année

. En cas de départ à l'initiative du salarié :

- 1 mois après 10 ans d'ancienneté
- 1,5 mois après 15 ans d'ancienneté
- 2 mois après 20 ans d'ancienneté
- 2,5 mois après 30 ans d'ancienneté

L'indemnité de départ n'a pas été comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2016.

Compte tenu des hypothèses retenues : . Turn-Over dans les effectifs

. Départ volontaire des salariés à 65/67 ans

le montant de l'engagement est évalué à 850 euros au 31 décembre 2016 charges sociales incluses.

L' ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016 dont le total est de 2 453 425,85 € et au compte de résultat présenté sous forme de liste, et dégageant un bénéfice de 109 975,09 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les notes et tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les Gérants.



FIDETA AUDIT

AU RELAIS TELECOM
Société à Responsabilité Limitée

57 AVENUE DE L'EUROPE

60280 VENETTE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016



AU RELAIS TELECOM
Société à Responsabilité Limitée

57 AVENUE DE L'EUROPE

60280 VENETTE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- . Le contrôle des comptes annuels de la société AU RELAIS TELECOM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- . La justification de nos appréciations ;
- . Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Compiègne

Le 14 juin 2017



Le Commissaire aux Comptes
FIDETA AUDIT

Cédric PENCOLÉ



N° 10937*19

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 201

Désignation de l'entreprise : **Sarl AU RELAIS TELECOM**
Adresse de l'entreprise : **57 avenue de l'Europe 60280 VENETTE**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

Durée de l'exercice précédent*

SIC* **4 1 4 5 6 3 2 6 2 0 0 2 2 2**Néant ☐Exercice N clos le,
31/12/2016

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 731	AG	21 731	
	Fonds commercial (1)	AH	240 000	AI		240 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 180 150	AU	1 023 269	156 881
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	36 886	BI		36 886
TOTAL (II)		BJ	1 478 767	BK	1 045 000	433 767
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	285 862	BU		285 862
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	111 463	BW		111 463
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	739 606	BY		739 606
	Autres créances (3)	BZ	132 398	CA		132 398
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	584 254	CG		584 254
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	164 075	CI		164 075
	TOTAL (III)	CJ	2 017 659	CK		2 017 659
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	3 496 426	1A	1 045 000	2 451 426
Renvois : (1) Dont droit au bail : 240 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10938*19

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2017

Article 53 A
(ôts)

Désignation de l'entreprise Sarl AU RELAIS TELECOM

Néant ☐

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 430 000)	DA	430 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	46 050
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	14 688
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	60 338
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	107 975
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	659 051
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
Provisions pour risques et charges		DO	
	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
DÉTES (4)		DR	
		DS	
	Emprunts obligataires convertibles	DT	
	Autres emprunts obligataires	DU	218 359
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DV	330 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DW	9 967
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DX	921 204
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DY	261 698
	Dettes fiscales et sociales	DZ	962
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	EA	50 184
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 792 375
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 451 426
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Ecart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 680 490
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Document obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Dénomination de l'entreprise : Sarl AU RELAIS TELECOM

Néant

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

		Exercice N						
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	2 003 453	FB		FC	2 003 453
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	3 829 940	FH		FI	3 829 940
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	5 833 393	FK		FL	5 833 393
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	4 094
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	96 148
	Autres Produits (1) (11)						FQ	2 799
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	5 936 434
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	3 668 540
	Variation de stock (marchandises) *						FT	323 384
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	615 894
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	42 062
	Salaires et traitements *						FY	755 221
	Charges sociales (10)						FZ	311 753
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	68 542
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	3 849
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	5 789 245
			1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	147 190
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
		Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	7 024
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
		Total des charges financières (VI)				GU	7 024	
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	-7 024	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	140 166	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

l'entreprise Sarl AU RELAIS TELECOMNéant ☐

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	41
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	35 150
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	35 191
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-35 191
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-3 000
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 936 434
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 828 459
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	107 975
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	30 923
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et pénalités		41	
VNC Cession Immobilisation		35 000	
Dommages et Intérêts		150	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



(Ne pas reporter le montant des centimes)

1 ER EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

le l'entreprise **Sarl AU RELAIS TELECOM**

Néant

IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
										1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports virements de poste à poste			
										2		3		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	KD	296 731	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains										KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9			KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1			KM		KN		KO				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				[Dont Composants		M2			KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants		M3			KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV	973 587	KW		KX			
		Matériel de transport *								KY	51 072	KZ		LA	47 476		
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	116 795	LC		LD	2 387		
		Emballages récupérables et divers *								LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours										LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes										LK		LL		LM		
	TOTAL III										LN	1 141 454	LO		LP	49 863	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T	
Autres participations										8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés										IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières										IT	36 931	IU		IV	-45		
TOTAL IV										LQ	36 931	LR		LS	-45		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG	1 475 116	ØH		ØJ	49 818		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
						par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
						1		2				4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	35 000	LW	261 731	IX					
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ						
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC							
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF							
		Inst. gales, agencs et am. des constructions		IS		MG		MH		MI							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers		IU		MM		MN	973 587	MO							
		Matériel de transport		IV		MP	11 167	MQ	87 382	MR							
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	119 182	MU							
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX							
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB						
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF						
	TOTAL III				IY		NG	11 167	NH	1 180 150	NI						
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW					
Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ							
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D							
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	36 886	2G							
TOTAL IV				I3		NJ		NK	36 886	2H							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	46 167	ØL	1 478 767	ØM							



*16
Form. obligatoire
Code général
des impôts.)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis - S

2017

Exercice N clos le 31/12/201

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sarl AU RELAIS TELECOM

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- Ce montant comprend :
 - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....
- FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....
- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032



Dénomination de l'entreprise Sarl AU RELAIS TELECOM

Néant

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	21 731	PF		PG		PH	21 731
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst.générales, agencements, aménagements divers	QD	799 425	QE	65 459	QF		QG	864 883
	Matériel de transport	QH	51 072	QI	1 528	QJ	11 167	QK	41 434
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	115 396	QM	1 555	QN		QO	116 951
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	965 894	QV	68 542	QW	11 167	QX	1 023 269
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	987 625	ØP	68 542	ØQ	11 167	ØR	1 045 000

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilités amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



N° 10949*19

Formulaire obligatoire (article 53 A
Code général des impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 - SD 2



Désignation de l'entreprise		Sarl AU RELAIS TELECOM		Néa		
Clôture des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	65 226	6P	65 226	6S
	Sur comptes clients	6T		6U		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		7A
	TOTAL III	7B	65 226	TY	65 226	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	65 226	UB	65 226	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF	65 226	
	- financières	UG		UH		
	- exceptionnelles	UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



N° 10950*19

obligatoire (article 53 A
al des impôts)

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE***

DGFIP N° 2057 - SD

l'entreprise : **Sarl AU RELAIS TELECOM**Néant ☐

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L' ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
		Autres immobilisations financières	UT	36 886	UV		UW	36 886				
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA									
		Autres créances clients	UX	739 606		739 606						
		Créance représentative de titres prêtée ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO	Z1									
		Personnel et comptes rattachés	UY									
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	70 928		70 928						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	29 075		29 075						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	11 328		11 328						
		Divers	VP									
		Groupe et associés (2)	VC	20 000		20 000						
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 066		1 066						
		Charges constatées d'avance	VS	164 075		164 075						
TOTAUX			VT	1 072 965	VU	1 036 079	VV	36 886				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
			VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG									
		à plus d'1 an à l'origine	VH	218 359	116 441	101 918						
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	330 000	330 000							
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	921 204	921 204							
		Personnel et comptes rattachés	8C	82 097	82 097							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	49 004	49 004							
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	113 219	113 219							
		Obligations cautionnées	VX									
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	17 377	17 377							
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	962	962							
		Groupe et associés (2)	VI									
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	50 184	50 184							
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2									
		Produits constatés d'avance	8L									
TOTAUX			VY	1 782 408	VZ	1 680 490	101 918					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	47 900	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	123 801	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

INFORMATIONS	NOTE N°	OBSERVATIONS
I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	0*	X
II - REGLES ET METHODES COMPTABLES	1*	X
III - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN & AU COMPTE DE RESULTAT		
a) Capital et réserves		
- Capital social	2	X
- Parts bénéficiaires	3	NEANT
- Ecart de réévaluation	4	NEANT
b) Provisions		
- Etat des provisions	5	X
c) Actif immobilisé & amortissements		
- Etat de l'actif immobilisé	6	X
- Etat des amortissements	7	X
- Immobilisations incorporelles		
. Frais d'établissement	8*	NEANT
. Frais de recherche et de développement	9*	NEANT
. Fonds commercial	10*	X
. Autres immobilisations incorporelles	11	X
- Immobilisations corporelles	12	X
- Immobilisations financières		
. Titres immobilisés	13	NEANT
. Créances immobilisées	14	X
d) Actif circulant & dettes		
- Stock et en-cours	15	X
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles	16	NEANT
- Créances et dettes	17	X
- Etat des échéances des créances et dettes	18	X
- Avances aux dirigeants	19	X
- Valeurs mobilières de placement	21	NEANT
- Différence d'évaluation sur titres de placement	22	NEANT
- Disponibilités	23	X
e) Comptes de régularisation		
- Charges et produits constatés d'avance	24*	X
- Charges à répartir	25*	NEANT
f) Autres éléments du bilan		
- Primes de remboursement des obligations	26*	NEANT
- Ecart de conversion (actif-passif)	27	NEANT
g) Eléments concernant plusieurs postes du bilan	28*	X
h) Compte de résultat		
- Charges & produits financiers concernant les entreprises liées	32	NEANT

INFORMATIONS	NOTE N°	OBSERVATIONS
IV -ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
. Dettes garanties par des sûretés réelles	35*	X
. Montant des engagements financiers hors crédit-bail	36*	NEANT
. Informations en matière de crédit-bail	37*	NEANT
. Engagements en matière de pensions & retraites	38	NEANT
. Identité de la société consolidante	40	NEANT
. Liste des filiales & participations	41*	NEANT
. Droit Individuel à la Formation	42	NEANT

L'entreprise n'est pas concernée par les notes 20, 29, 30, 31, 33, 34, 39 & 42.

(*) Information obligatoire

(NS) : Information non significative.

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

NOTE 0

NEANT

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

NOTE 1

Les comptes annuels ont été établis conformément à la réglementation française en vigueur sans aucune dérogation aux principes généraux.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

. d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), pour un montant de 31 928 euros.

Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière de maintien de l'emploi et de la trésorerie

**III - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AU BILAN & AU COMPTE DE RESULTAT****CAPITAL ET RESERVES****. CAPITAL SOCIAL**

NOTE 2

Catégorie des Parts ou actions	NOMBRE DE TITRES				Valeur nominale
	en début d'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	à la clôture de l'exercice	
Parts sociales	2150			2150	200 €

PROVISIONS**. ETAT DES PROVISIONS**

NOTE 5

Cf tableau fiscal 7 DGFIP N° 2056

ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS**. ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**

NOTE 6

Cf tableau fiscal 5 DGFIP N° 2054

ETAT DES AMORTISSEMENTS

NOTE 7

Cf tableau fiscal 6 DGFIP N° 2055

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- FONDS COMMERCIAL

NOTE 10

	VALEUR BRUTE AU BILAN	TAUX D'AMORTIS- SEMENTS
Droits au bail Eléments acquis du fonds de commerce Eléments du fonds de commerce reçu en apport Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation	240 000	Non amorti

- AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

NOTE 11

	VALEUR BRUTE AU BILAN	TAUX D'AMORTIS- SEMENTS
Logiciels	21 731	100%

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

NOTE 12

La valeur brute des immobilisations corporelles inscrites à l'actif correspond au coût d'acquisition des biens augmenté, le cas échéant, des coûts de mise en état d'utilisation et à l'exclusion de toute charge financière.

	DUREE	METHODE
Agencements et aménagements	3/10 ans	Dégress/lin.
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Mobilier	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau	2/5 ans	Dégress/lin.

Aucun composant n'a été identifié. Aucun indice de perte de valeur n'a été repéré. Les amortissements calculés sont fonction de la durée d'utilisation des biens.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

- CREANCES IMMOBILISEES

NOTE 14

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées ont été évaluées à leur valeur nominale.

ACTIF CIRCULANT ET DETTES

STOCKS ET EN-COURS

NOTE 15

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles ont le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

CREANCES ET DETTES

NOTE 17

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances, ont le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

NOTE 18

Cf tableau fiscal 8 DGFIP N° 2057

Informations complémentaires :

. Prêts participatifs inclus dans les créances : NEANT

. Emprunts participatifs inclus dans les dettes : NEANT

AVANCES AUX DIRIGEANTS

NOTE 19

Conformément à l'article L 223-21 du Code de Commerce, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

DISPONIBILITES

NOTE 23

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

COMPTE DE REGULARISATION

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

NOTE 24

	EXPLOITATION	FINANCIER	EXCEPTIONNEL	TOTAL
Charges constatées d'avance	164 075			164 075
Produits constatés d'avance				

ELEMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DU BILAN**NOTE 28**

ACTIF	PRODUITS A RECEVOIR	EFFETS DE COMMERCE	ENTREPR. LIEES
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés	624 849		
Autres créances	11 469		
Capital souscrit, appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Charges à répartir			
Charges constatées d'avance	164 075		
Ecart de conversion			
TOTAL	800 393		

PASSIF	CHARGES A PAYER	EFFETS DE COMMERCE	ENTREPR. LIEES
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	240		
Emprunts et dettes financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 889		
Dettes fiscales et sociales	67 656		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	184		
Produits constatés d'avance			
Ecart de conversion			
TOTAL	91 969		

IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

NOTE 35

NATURE DE LA DETTE	MONTANT GARANTI PAR DES SURETES REELLES	NATURE DE LA SURETE CONSENTIE
Emprunt BNP Paribas 140 000 € (164560)	61 547,70	NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE DE LAON CC NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE DE COMPIEGNE NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE DE NOGENT/OISE
Emprunt CIC 136 000 € (164550)	55 425,40	
Emprunt BNP Paribas 95 000 € (164590)	39 825,39	
Emprunt BNP Paribas 150 000 € (164600)	13 420,92	
Emprunt CIC 47 900 € (164260)	47 900,00	NANTISSEMENT DU VEHICULE

ENGAGEMENT PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES

NOTE 38

La convention collective appliquée (Commerces de détail non alimentaires) au sein de l'entreprise prévoit en ses articles 6 et 7, le versement d'une indemnité de fin de carrière calculée comme suit :

. En cas de mise à la retraite :

- 1/10^e de mois par année, de 2 ans à moins de 5 ans d'ancienneté
- 1/10^e de mois par année, à compter de la première année + 1/15^e de mois par année au delà de la 5^{ème} année, de 5 ans à 10 ans d'ancienneté
- 1/10^e de mois par année, à compter de la première année, 5/15^e de mois + 1/10^e de mois par année au delà de la 10^{ème} année

. En cas de départ à l'initiative du salarié :

- 1 mois après 10 ans d'ancienneté
- 1,5 mois après 15 ans d'ancienneté
- 2 mois après 20 ans d'ancienneté
- 2,5 mois après 30 ans d'ancienneté

L'indemnité de départ n'a pas été comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2016.

Compte tenu des hypothèses retenues : . Turn-Over dans les effectifs

. Départ volontaire des salariés à 65/67 ans

le montant de l'engagement est évalué à 850 euros au 31 décembre 2016 charges sociales incluses.

L' ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016 dont le total est de 2 453 425,85 € et au compte de résultat présenté sous forme de liste, et dégageant un bénéfice de 109 975,09 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les notes et tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les Gérants.

**INFORMATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 38-2
DE L'ANNEXE 3 DU CODE GENERAL DES IMPOTS**

DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément à la réglementation française en vigueur sans aucune dérogation aux principes généraux.

**MODIFICATIONS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION ET LA PRESENTATION
DES COMPTES ANNUELS**

Néant

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER

a) Produits à recevoir

Ci-joint

b) Charges à payer

Ci-joint

**PRODUITS ET CHARGES FIGURANT AU BILAN SOUS LES POSTES "COMPTES DE
REGULARISATION"**

a) Charges constatées d'avance

Ci-joint

b) Charges à répartir

Néant

c) Produits constatés d'avance

Néant

AU RELAIS TELECOM
Société à responsabilité limitée au capital de 430 000 euros
Siège social : 57 avenue de l'Europe - 60280 VENETTE
414 563 262 RCS COMPIEGNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 107 975 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	107 975 euros
A la réserve légale, 5 %	5 399 euros

Le solde, soit	102 576 euros
En totalité au compte "autres réserves".	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Copie certifiée conforme


